



## EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

L'AN DEUX MIL HUIT, le jeudi 18 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de QUERRIEN s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sur convocation adressée individuellement le 11 décembre 2008 conformément aux articles L.2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres → ♦ en exercice : 19 ♦ présents : 16 ♦ votants : 16

**PRÉSENTS** : M. MOYSAN - J. PASQUIER - J-L. LE GALL - S. LE BOZEC - J-P LAFITTE - G. GUILCHET - M-C HELOU (20h25) - G. CAURANT - C. PAUGAM - S. CADO - J-C. PONZO - Y. LE GOFF - G. LE VALLÉGANT - G. LE VALLÉGANT - D. LORAND - R. DRAULT - S. LE GUERNIC.

**ABSENT** : J. GLOAGUEN, excusé, J. FERREIRA et M. MENTEC, *excusés*.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Marcel MOYSAN, Maire.  
Madame Marie Claire HÉLOU a été élue secrétaire de séance.  
Le Procès-Verbal de la séance du 21 octobre a été adopté à l'unanimité.

### MÉGA-DÉCHARGE de PLOURAY

L'association Nature et Patrimoine en Centre Bretagne -56 PLOURAY a alerté les maires et conseillers municipaux du projet de MÉGA décharge porté par la société GDE au Pays du Roi Morvan. Cette association est opposée à ce projet.

Monsieur le maire présente le dossier et demande l'avis des conseillers municipaux.

Le conseil municipal, entendu l'exposé du maire, à l'UNANIMITÉ :

- ADOPTE une motion de soutien à Nature et Patrimoine en Centre Bretagne

Certifié exécutoire Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Affiché le  
Pour copie conforme.

En Mairie, le 22 décembre 2008  
Marcel MOYSAN,  
Maire

